

Le Président
à
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s
du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Objet : Convocation Comité syndical du 02/10/2024

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain Comité Syndical du SMICTOM qui aura lieu le :

MERCREDI 2 OCTOBRE 2024 À 19H30

Salle Roland Dagnaud

Route de Saint-Mammès, Moret-sur-Loing

77250 MORET-LOING-ET-ORVANNE

1/ Points de délibération

1/ Installation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (commune de Tousson)

2/ Approbation du compte-rendu du comité du 2 juillet 2024

3/ Approbation du choix de la Commission d'Appel d'Offres pour le marché d'acquisition de bacs pour la collecte sélective

4/ Approbation du choix de la Commission d'Appel d'Offres pour le marché de retrait et reprise des cloisons des bacs de collecte

5/ Autorisation au Président de signer une convention d'avance avec l'UGAP dans le cadre de l'opération de fourniture et de distribution massive de bacs de collecte en porte à porte

6/ Autorisation exceptionnelle au Président d'exécuter des paiements de fonctionnement et d'investissement supérieurs à 200 000 € dans le cadre de l'opération de fourniture et de distribution de bacs en porte-à-porte menée par l'UGAP

7/ Décision Modificative n°1/2024

8/ Autorisation au Président de signer le contrat de financement CITEO de mise en œuvre du projet d'optimisation du dispositif de collecte

9/ Modification de la délibération n°2023-05-07-08 portant création d'un emploi permanent à temps complet d'assistant communication-prévention des déchets

10/ Création d'un emploi permanent d'agent chargé de la pré-collecte des déchets

11/ Autorisation au Président de signer l'adhésion au contrat-groupe d'assurance pour les risques statutaires proposé par le Centre de Gestion

12/ Désignation de délégués amenés à siéger au SIREDOM

2/ Points d'information

1/ Bilan du Festival Terre Avenir 2024

2/ Informations sur l'opération de distribution massive de bacs et de retrait des cloisons

De plus, nous vous remercions de bien vouloir apporter vos stylos personnels pour émarger lors de votre arrivée.

Enfin, bien que le port du masque ne soit pas obligatoire à l'intérieur de la salle de réunion du comité, nous vous prions de continuer à respecter les gestes barrières.

En cas d'impossibilité d'assister à ce Comité Syndical, merci de bien vouloir prévenir votre suppléant.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement



Pascal GOUHOURY

Président du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante :
administration@smictom-fontainebleau.fr